

STRATÉGIE NATIONALE DE DÉFENSE BRETONNE 2035

« AR MOR 2035 »

Parti National Breton



1^{er} Novembre 2025

1. Contexte stratégique et fondement

Le territoire historique de la Bretagne – 4,8 millions d’habitants, PIB projeté 2035 à 215 Md€ – occupe un carrefour maritime décisif dans l’Atlantique Nord.

Sa Zone Économique Exclusive (ZEE) de 200 000 km², troisième d’Europe continentale, commande :

- 30 % des routes maritimes UE–Amérique du Nord ;
- 70 % des câbles transatlantiques de données.

Cette position géostratégique impose un impératif de souveraineté maritime et une responsabilité de stabilité régionale au sein de l’architecture de sécurité euro-atlantique.

2. Appréciation des menaces

L’adversaire principal conserve une capacité expéditionnaire haute intensité depuis des bases adjacentes. Les vecteurs secondaires incluent : Incursions hybrides ; Menaces non étatiques (narcotrafic armé, sabotage EMR).

Posture requise :

- Déni d’accès total (A2/AD) dans la ZEE ;

- Capacité de riposte stratégique à 1 000 km ;
- Résilience logistique de 180 jours en cas de blocus.

3. Mission essentielle

Garantir la souveraineté bretonne sur sa ZEE, repousser toute agression maritime, maintenir la liberté de navigation dans l'intérêt vital atlantique, par une force interarmées compacte, technologiquement avancée et 100 % autonome.

4. Concept d'emploi

- 4.1 Principes directeurs

Acquisition, doctrine et maintenance : 100 % autonome.

Partenaires OTAN/UE neutres : États-Unis, Pays-Bas, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège, Italie, Royaume-Uni.

- 4.2 Commandement et contrôle

Le système de commandement et de contrôle est entièrement conforme à la doctrine interarmées alliée AJP-3.3 (Allied Joint Maritime Operations), garantissant une interopérabilité totale avec les forces OTAN. Il repose sur : des liaisons de données sécurisées (Link 16/22) ; des communications satellites (Iridium Certus) ; un QG principal fortifié à Brest, certifié bunker C3I OTAN.

- 4.3 Phasage opérationnel

Le concept d'emploi s'articule en quatre phases séquentielles, conçues pour une escalade maîtrisée et une résilience prolongée, conformément aux principes OTAN de flexibilité, escalade contrôlée et réversibilité.

Phase I – Dissuasion

- Objectif principal : Maintenir une présence visible et crédible pour prévenir toute agression.

Durée indicative : Permanente.

- Moyens clés : Patrouilles ostensibles, surveillance continue (sonar, drones, satellites).

Phase II – Dénî d'accès

- Objectif principal : Interdire l'accès à la ZEE par saturation des défenses et engagement immédiat.
- Durée indicative : De D+0 à D+72 heures.
- Moyens clés : A2/AD complet incluant missiles, sous-marins, mines et frappes cinétiques.

Phase III – Guerre prolongée

- Objectif principal : Harceler l'adversaire en profondeur, préserver les forces, user ses capacités.
- Durée indicative : De D+72 à D+180 jours.
- Moyens clés : Guérilla sous-marine, frappes de précision (Tomahawk, NSM), mobilisation des réserves.

Phase IV – Rétablissement

- Objectif principal : Restaurer la liberté de navigation et projeter de l'aide humanitaire.
- Durée indicative : Post-conflit.
- Moyens clés : Projection HADR via LHD, déminage, réouverture des routes maritimes.

5. Forces et moyens (2035)

- 5.1 Budget

PIB 2035 : 215 Md€

Budget défense : 5 % = 10,75 Md€/an

ANB-MER : 70 % = 7,52 Md€

Défense côtière : 18 % = 1,94 Md€

Force aérienne : 12 % = 1,29 Md€

- 5.2 Effectifs

La force interarmées repose sur un noyau professionnel compact, complété par une réserve massive mobilisable en 72 heures.

Marins : 14 000 actifs / 150 000 réservistes

Fusiliers marins : 8 000 actifs / 80 000 réservistes

Aviateurs : 1 500 actifs / 20 000 réservistes

Total : 23 500 actifs / 250 000 mobilisables

Service militaire obligatoire : 6 mois (18-25 ans), modèle finlandais adapté, axé sur la formation maritime et la résilience nationale.

- **5.3 Composition de l'ANB-MER (98 unités)**

Une flotte compacte, modulaire et interopérable OTAN, conçue pour le contrôle de la ZEE et la projection atlantique.

Frégates AAW/ASW (8 unités, 6 000 t)

Armement : 64 VLS ESSM/SM-2, 16 NSM, sonar HMS Atlas

Partenaire : Damen (Pays-Bas) / Raytheon (États-Unis)

Destroyers légers (4 unités, 5 500 t)

Armement : 48 VLS SM-6, 16 NSM, 2 MH-60R

Partenaire : Odense (Danemark) / Lockheed Martin (États-Unis)

Corvettes furtives (14 unités, 2 000 t)

Armement : 16 Gabriel V, canon 76 mm Leonardo, UUV Hugin

Partenaire : Israel Shipyards

Patrouilleurs hauturiers armés (OPV) (28 unités, 3 000 t)

Armement : 57 mm Bofors, 8 RBS-15, drone MQ-8C

Partenaire : Damen Sigma (Pays-Bas)

Sous-marins AIP (8 unités, 2 000 t)

Armement : 6 tubes Black Shark, Taurus Naval, autonomie AIP 90 jours

Partenaire : TKMS Type 212CD (Allemagne)

Sous-marins nucléaires d'attaque (SSN) (2 unités, 5 000 t)

Armement : 20 tubes Tomahawk Blk V, torpilles Mk 48

Partenaire : General Dynamics (États-Unis, sous licence)

Bâtiments de projection légers (LHD) (3 unités, 16 000 t)

Capacité : 12 F-35B, 6 LCVP, 1 200 fusiliers marins

Partenaire : Damen (Pays-Bas) / Navantia (Espagne)

Navires auxiliaires (31 unités)

Missions : ravitaillement, déminage (MCM), renseignement (ISR)

Partenaires : Saab (Suède) / Damen (Pays-Bas)

Capacité de feu globale :

1 024 missiles anti-navire

120 missiles de croisière
96 torpilles lourdes

- **5.4 Défense côtière et frontière terrestre**

Une ceinture défensive multicouche, intégrée aux plateformes EMR et à la frontière terrestre.

12 régiments côtiers :

- 4 motorisés (HIMARS/NSM),
- 4 génie (minage),
- 4 défense EMR

3 régiments de garde-frontière (1 500 actifs + 15 000 réservistes) : capteurs, drones, postes fortifiés

Dispositifs terrestres : 120 km de barrières intelligentes, 40 tours de surveillance, 200 drones terrestres

Moyens :

- 24 lanceurs HIMARS (portée 300 km)
- 60 batteries mobiles NSM côtières
- 3 000 mines intelligentes CAPTOR/Quickstrike
- 40 sites EMR fortifiés (radar SPY-6 + CIWS)

Une ceinture défensive multicouche, intégrée aux plateformes EMR :

- 24 lanceurs HIMARS (portée 300 km)
- 60 batteries mobiles NSM côtières
- 3 000 mines intelligentes CAPTOR/Quickstrike
- 40 sites EMR fortifiés (radar SPY-6 + système CIWS)

- **5.5 Force aérienne**

62 aéronefs :

- 36 F-35B (embarqués sur LHD)
- 6 P-8A Poseidon (patrouille maritime)
- 18 MQ-9B SeaGuardian (drones ISR/anti-sous-marin)
- 2 E-7 Wedgetail (alerte avancée et contrôle aérien)

3 escadrons : embarqués, patrouille maritime (Lorient), commandement aérien (Brest).

Dimension spatiale :

- 36 satellites en orbite basse :
- 24 cubesats SAR (ICEYE, Finlande) pour imagerie radar 24/7 sur 1 million de km²
- 12 satellites de communication (interopérables OTAN)

Centre spatial : intégré au bunker C3I de Brest, NC3A-compliant

• 5.6 Unités spécialisées

1 Régiment Interarmées d'Opérations Spéciales (RIOS) : 600 opérateurs Plongeurs de combat, commandos marine, équipes cyber-sous-marines

Missions : sabotage portuaire, neutralisation de câbles, insertion discrète

6. Soutien logistique

Autonomie stratégique garantie :

- Carburant : 180 jours (stocks souterrains fortifiés)
- Munitions : 120 jours en haute intensité
- Pièces détachées : impression 3D + stocks stratégiques
- Ravitaillement en mer : 4 navires de 20 000 t

8. Calendrier d'acquisition

2035 : Adoption de la loi sur le service militaire ; livraison de la 1^{re} OPV

2036-2037 : 18 OPV, 6 corvettes, 2 sous-marins AIP

2038-2040 : 8 frégates, 4 destroyers, 1 SSN, 2 LHD

2041-2044 : 2^e SSN, 3^e LHD, 36 F-35B ; capacité opérationnelle initiale totale (IOC)

9. Évaluation des risques

1. Embargo technologique → Probabilité : moyenne → Diversification des partenariats
2. Résistance fiscale → Probabilité : faible → Communication sur le ROI EMR (+25 Md€/an)
3. Conflit avec l'État A → Probabilité : moyenne → Diplomatie neutre armée

10. Intentions du Commandeur

La Bretagne, par sa position géostratégique, doit devenir une puissance maritime régionale compacte.

Avec 5 % du PIB, elle disposera d'une force interarmées technologiquement avancée, interopérable OTAN, capable de :

- contrôler sa ZEE ;
- repousser toute agression ;
- servir de pivot atlantique pour l'Alliance.

En 2044, la Bretagne disposera de :

- 98 navires (dont 10 sous-marins et 3 porte-aéronefs),
- 62 aéronefs,
- 36 satellites,
- 15 régiments (marine, terre, air, forces spéciales),
- 273 500 militaires mobilisables.

Ce n'est pas une ambition. C'est une nécessité géostratégique.